

CONGRÈS DE L'USS À BERNE DES 23/24 OCTOBRE 2014

RÉSOLUTION

Adoptée par le Congrès de l'USS des 23/24 octobre 2014

SUISSES, IMMIGRÉS, FRONTALIERS, SANS PAPIERS : ÉGALITÉ DE DROITS, UNITÉ DANS LES LUTTES

En ces temps de précarisation croissante du monde du travail, les idéologies d'exclusion et de stigmatisation à l'égard de certains groupes de population font toujours plus recette. La désignation des étrangers-ères comme responsables de tous les maux progresse de façon préoccupante au sein de la population. C'est ainsi que les autorités fédérales, poussées par les incessants coups de boutoir de la droite populiste et patronale construisent toujours plus des politiques migratoires fondées sur la précarité et les inégalités. Ces dernières sont d'ailleurs inhérentes au système capitaliste, puisqu'elles permettent l'exploitation des salariés-es en les divisant, en raison de leurs origines ou leur statut.

Dans une telle situation, l'USS entend accentuer son combat visant à l'unité de tous-tes les salariés-es, qu'ils soient suisses, immigré-e-s, frontaliers-ères, sans statut légal ou encore réfugié-e-s, en saisissant chaque occasion pour lutter contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de xénophobie.

Après le vote du 9 février, il faut reprendre l'offensive syndicale !

Après l'acceptation de l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse, l'USS entend rappeler ses préoccupations face aux tendances lourdes qui se manifestent à l'encontre de la population étrangère avec la complicité du patronat. Voilà des années, que l'UDC poursuit sa croisade xénophobe à l'encontre de cette catégorie de population, en ciblant chaque fois l'une ou l'autre de ses composantes. Cette opération de détournement cherche à occulter non seulement les vrais problèmes que sont le chômage, la précarité, les inégalités sociales grandissantes, ou encore la rareté et la cherté du logement, l'insuffisance des transports publics mais également la responsabilité des politiques patronales et des politiques d'austérités des services publics. Les attaques aux migrants ne visent pas uniquement les étranger-ères, mais bien plus généralement tous les salariés-es et l'édifice de protection des salariés-es pourtant déjà faible (CTT, mesures d'accompagnement), la protection sociale et la redistribution des richesses.

La pression sur les salaires, la précarisation de l'emploi, viennent des patrons, pas des frontières et des migrants-es !

En ces temps où la question de la migration est devenue selon certains le problème n.1 de la Suisse, l'USS se doit de tenir un discours sans ambiguïtés et de réaffirmer sans cesse que la pression sur les salaires ne vient ni des frontières ni des migrants-es, quel que soit leur statut et leur nombre, mais des politiques patronales visant le profit pour les actionnaires.

Pour être égaux, unis et forts : soutien à la libre circulation des personnes !

Les politiques migratoires restrictives augmentent les discriminations entre catégories de salariés-es et induisent des divisions que le patronat exploite. On ne renforce pas les droits des salariés-es en acceptant des divisions ultérieures en catégories de plus et de moins de droits. Seule une politique syndicale de droits égaux pour tous les salariés-es, suisses, immigrés, sans papiers, frontaliers, courte durée permet de contrer les divisions et de lutter contre les politiques patronales. La libre circulation des personnes est un cadre plus favorable à l'unité des salariés-es. C'est pour cette raison que l'USS réaffirme son soutien à la libre circulation des personnes.

Le parlement sera saisi de l'application de l'art 121a prochainement. Aucune application de cet article découlant de l'initiative immigration massive que nous avons combattue ne peut être acceptée par l'USS s'il introduit des discriminations et des catégories de moins de droits, s'il favorise la précarisation de l'emploi, s'il réduit les droits des migrants, s'il réduit les protections obtenues par les mesures d'accompagnement.

Si tel devait être le cas, l'USS combattrait cette loi d'application y compris par référendum, et pour ce faire convoque une Assemblée extraordinaire des délégués-es le moment venu.

Face à l'imposture de l'extrême droite en Suisse comme en Europe, gagnons de nouveaux droits !

Une chose est claire : Si les syndicats ne passent pas à l'offensive, la mise en application de l'initiative « contre l'immigration de masse » ouvrira un boulevard aux forces qui souhaitent affaiblir les salariés-es, migrants-es ou résidents-es, et leurs organisations. Il suffit de lire une certaine presse patronale pour se rendre compte que le vote du 9 février est aussi perçu comme une chance pour faire table rase des mesures d'accompagnement mal aimées, qui « devront être profondément remaniées et, pour partie en tout cas, purement et simplement abandonnées à l'entrée en vigueur du nouveau régime » (Centre patronal vaudois).

Et ce ne seront pas les appels à l'ordre à l'encontre des syndicats à fonder « un nouveau contrat social » avec le patronat (Le Temps) en défense des accords bilatéraux avec l'UE qui permettront d'obtenir davantage de protection pour les salariés-es. Au contraire, face à l'imposture sociale de l'extrême droite, qui se nourrit de la désespérance sociale, il est plus que jamais nécessaire de s'organiser syndicalement, construire les mobilisations, lutter en partant des revendications des salariés-es, faire progresser la démocratie et gagner de nouveaux droits et conquêtes sociales. Car sans une réelle capacité de mobilisation dans les entreprises et sur le terrain politique, il est difficilement envisageable d'obtenir davantage de droits pour les salariés-es, qu'ils soient suisses ou immigrés, tant en Suisse que dans une Union européenne marquée par une virulente politique de démantèlement des acquis sociaux dans le sillage de la crise financière.

Pour la régularisation collective des sans papiers !

Pour l'USS, l'égalité est un principe inaliénable qui doit s'étendre également aux sans-papiers. Leur régularisation collective, que l'USS soutient, reste un chantier entièrement ouvert, les autorités fédérales s'entêtant à ne préconiser que des solutions au cas par cas ou parfaitement inefficace comme les dernières statistiques de l'ODM concernant l'accès à l'apprentissage des jeunes sans statut légal le montrent.

Voilà près de 15 ans que des composantes de l'USS se battent pour sortir de l'ombre ces milliers de salariés-es condamnés-es à vivre dans une extrême précarité et à subir des discriminations inacceptables au travail et dans leur vie quotidienne. Sans droits et sans statut, les sans papiers sont de surcroît dans l'impossibilité d'assurer un avenir à leurs enfants parvenus en fin de scolarité obligatoire.

L'USS se doit de mener un combat pour que les avancées obtenues dans certains cantons comme celui de Genève (réglementation du secteur de l'économie domestique et autres assurances sociales, accès garanti au Tribunal des Prud'hommes sans risques d'être dénoncé et expulsé, accès des enfants et des jeunes à la scolarité obligatoire, à des filières de formation à plein temps, et à l'apprentissage) doivent s'étendre à toute la Suisse.

L'USS exige des autorités un durcissement des sanctions à l'encontre des patrons esclavagistes. Par ailleurs elle demande formellement à ses composantes qui participent aux contrôles partiaires du marché du travail de s'opposer à toute dénonciation de travailleurs et travailleuses aux autorités de police d'étrangers.

Dans son combat pour la régularisation des sans-papiers (un emploi, une formation = un permis, à tous les âges, pour les salariés-es et leurs enfants), l'USS apportera son soutien indéfectible aux mouvements unitaires cantonaux, régionaux et nationaux investies dans le domaine des droits humains et à ceux qui dans toute la Suisse, à l'instar du Collectif de Soutien aux Sans-papier genevois depuis 2001, luttent pour la régularisation collective de tous les travailleurs et travailleuses.